Comité central FMH

Nouvelles du Comité central

Séance du Comité central du 15 novembre 2012

Nombre de médecins en exercice – L'Obsan planifie un projet en vue de déterminer le nombre de médecins en exercice et les volumes de prestations fournies. Le Comité central est prêt à collaborer avec l'Obsan dans le cadre de ce projet qui lui permettra de clarifier également des questions centrales pour la FMH. Par ailleurs, la collaboration avec d'autres fournisseurs de données permettra à la FMH de vérifier la qualité de ses propres données.

«transAL», Point of Care et laboratoire au cabinet médical – Avancer la révision concernant les laboratoires au cabinet médical, comme le prévoit le masterplan, fait l'effet d'une épine dans le pied des laboratoires mandatés. La FMH souhaite une tarification adéquate qui couvre le coût des analyses effectuées au laboratoire du cabinet. Ce dernier représente en effet un outil important pour que les médecins en pratique privée puissent poser leur diagnostic, prescrire un traitement et en assurer le suivi. Le projet «transAL» doit corriger l'affaiblissement des laboratoires au cabinet entraîné par la révision de 2009.

Standards pour la communication des laboratoires – Sur mandat de l'OFSP, l'organisation de standardisation IHE Suisse doit rédiger des guides relatifs à l'implémentation de logiciels utilisés pour la communication entre laboratoires. Pour cela, elle a créé un groupe de projet conjointement avec la FAMH et HL7, une organisation également dédiée à la standardisation. Le Comité central a décidé que le groupe de travail eHealth de la FMH sera intégré à ce processus, et qu'il collaborera avec le groupe de projet pour représenter le corps médical.

Carte d'assuré et HPC – La norme des certificats cvc assure la compatibilité entre la carte de professionnel de santé HPC et la carte d'assuré. Cependant, la FMH doit conserver l'entière compétence en matière d'identification, notamment c'est à elle qu'il incombe de déterminer qui est médecin et qui ne l'est pas. En matière d'authentification, la solution idéale pour le Comité central serait celle du dossier électronique du patient. Mais en parallèle, la HPC doit être adaptée aux directives.



ENVOYEZ VOS PROJETS AVANT LE 28 FÉVRIER 2013

Le Swiss Quality Award récompense les meilleures innovations en matière de qualité dans le système de santé. Participez et enregistrez votre projet sur le site www.swissqualityaward.ch.

